

CORDOBA WORKSHOPS REPORTS

Rapport d'un atelier interactif en faveur d'une vision d'avenir pour des politiques nationales alternatives
Evolution du phénomène salafi dans la Tunisie contemporaine : réalité et devenir

Tunis, 7- 8 mars 2018

Auteur | Ahmida Ennaifer



رابطة تونس للثقافة والتعددية

Ligue de Tunisie pour la Culture et la Pluralité
League of Tunisia for Culture and Plurality



FONDATION CORDOUE DE GENÈVE
CORDOBA FOUNDATION OF GENEVA - مؤسسة قرطبة جنيف

Fondation Cordoue de Genève
Case postale 360
CH -1211 Genève 19
Tél. : +41 (0) 22 734 15 03
info@cordoue.ch
www.cordoue.ch

Ligue de Tunisie pour la Culture et la Pluralité
18 Rue Ibn Khaldoun
Le Bardo, Tunis
ligue.tunisie@gmail.com
www.facebook.com/culture.pluralite

Rapport d'un atelier interactif en faveur d'une vision d'avenir pour des politiques nationales alternatives

Evolution du phénomène salafi dans la Tunisie contemporaine : réalité et devenir

Tunis, 7 – 8 mars 2018

Auteur : Ahmida Ennaifer

Traduit de l'arabe par : Ali Toumi

Mise en page et couverture : Amine Lakhdar

Propriété intellectuelle : ce rapport appartient conjointement à la Fondation Cordoue de Genève et la Ligue de Tunisie pour la Culture et la Pluralité. La diffusion et l'utilisation de ce document sont permises sous conditions de citer la source.

Remerciements : Nos remerciements vont à tous les participants à l'atelier pour leur contribution à la réalisation de ce rapport. Nous remercions également le Bureau « Religion-Politique-Conflit » du Département fédéral des affaires étrangères suisse pour leur contribution à la réalisation de ce travail.

Les opinions exprimées dans ce rapport présentent les vues du contributeur, et pas nécessairement ceux de la Fondation Cordoue de Genève.

LA FONDATION CORDOUE DE GENEVE

(FCG) est une organisation non-gouvernementale suisse à but non lucratif œuvrant dans le domaine de la promotion de la paix. Nous travaillons principalement sur les tensions et les polarisations dans les sociétés où vivent des musulmans, et nous visons à renforcer les ressources théoriques et pratiques en matière de transformation de conflits dans les pays à majorité musulmane. Etablie à Genève en 2002, notre Fondation promeut l'échange entre les cultures et les civilisations, dans l'esprit qui prévalait à Cordoue au Xe siècle. La ville andalouse appelée « Capitale de l'esprit » demeure un modèle quasi-unique de coexistence pacifique et de brassage des idées.

www.cordoue.ch

LA LIGUE DE TUNISIE POUR LA CULTURE ET LA PLURALITE

La Ligue de Tunisie pour la Culture et la Pluralité œuvre par divers moyens d'éducation civique afin d'établir la conviction qu'aucune force politique, quelle que soit son idéologie, ne puisse agir que dans la sphère démarquée par la révolution. Cette sphère se caractérise par deux principes : Le premier est que le champ politique ne peut pas être confisqué par aucun parti, un mouvement ou une faction pour servir leurs intérêts. Le second est de neutraliser la violence organisée de l'Etat vis-à-vis les conflits politiques, pour qu'il joue pleinement son rôle dans le maintien de la paix sociale et de la sécurité. Notre objectif est de faire de l'Etat, à travers ses institutions, l'outil idéal de gestion de conflits politiques et sociaux dans le respect de l'intérêt commun.

LE PROGRAMME AFRIQUE DU NORD

Le programme Afrique du Nord est développé conjointement avec le bureau Religion-Politique-Conflit (RPC) de la Human Security Division (HSD) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) suisse. Le domaine d'intérêt de ce programme est de s'occuper des polarisations et des tensions existant à l'intersection de la religion et de la politique et/ou impliquant des acteurs politiques à référentiel religieux. Des sociétés inclusives, participatives et pacifiques dans la région sont le but global de ce programme. Les objectifs pour y contribuer sont 1) réduire les tensions entre islamistes et séculiers, 2) diminuer les facteurs menant à l'exclusion politique d'acteurs à inspiration religieuse, et 3) répondre aux discours religieux violents par des discours et pratiques alternatifs.

CONTENTS

LA FONDATION CORDOUE DE GENÈVE	3
LA LIGUE DE TUNISIE POUR LA CULTURE ET LA PLURALITE	3
LE PROGRAMME AFRIQUE DU NORD	3
I. INTRODUCTION	5
II. LA POLITIQUE ET LA PLURALITE SALAFI	6
III. LE SALAFISME EN TUNISIE : REALITE ET HISTORIQUE.....	7
IV. LES QUATRE CERCLES D'INTEGRATION	10
V. LES RECOMMANDATIONS.....	13
PREMIÈREMENT : LE RAPPORT À L'ÉTAT.....	13
DEUXIÈMEMENT : HABILITATION DES /MAMS ET DU DISCOURS DANS LES MOSQUÉES	14
TROISIÈMEMENT : LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES.....	14
QUATRIÈMEMENT : EDUCATION ET MÉDIAS.....	14
SYNTHESE	14

I. INTRODUCTION

La Fondation Cordoue de Genève a organisé les 7 et 8 mars 2018 à Gammarth, banlieue nord de Tunis, avec la participation de la Ligue Tunisienne pour la Culture et la pluralité et celle du Ministère des affaires étrangères suisse, un atelier interactif portant sur le thème « Evolution du courant salafi en Tunisie : réalité et devenir ».

L'élément directeur le plus apparent de cet atelier est en rapport avec le background qui pousse la Fondation Cordoue de Genève à s'intéresser au paysage salafi dans le monde arabe en général et en Tunisie en particulier, dans le cadre du suivi qu'elle, ainsi que le Ministère des affaires étrangères, font à propos des implications du « Printemps arabe » et de l'intérêt porté sur les acteurs adhérant récemment à l'action politique.

L'objectif de la Fondation à tenir cet atelier interactif, c'est de contribuer à une meilleure compréhension du contexte de naissance du courant salafi en Tunisie, ainsi qu'à l'analyse de son positionnement au sein de la société et de ses interactions avec les autres courants, dans le contexte des mutations caractérisant le paysage politique tunisien.

C'est une approche qui vise à sauvegarder la transition politique en Tunisie, par suite de ce que l'on constate comme aspects établissant « une égalité entre salafisme et *jihadisme* » et ce qui se fait comme ignorance de « l'évolution des groupes politiques salafis non violents en Afrique du Nord, au moyen - Orient et dans la région du Sahel ».

Cette activité s'intègre dans le cadre des efforts entrepris en vue de résoudre les conflits, grâce à la mise à disposition d'un espace de dialogue et de travail commun, apte à permettre le dépassement de cette logique

égalitaire consistant à juger les composantes du large spectre (éventail) des courants salafis, sans aucune distinction entre eux. Il s'agit, d'un autre côté, d'aider les différentes parties politiques prenantes (la partie officielle, l'opposition, les représentants de la société civile, les personnalités et les organisations influentes), à transformer l'acuité du différend avec les représentants du phénomène salafi - plus particulièrement ceux d'entre eux qui adhèrent à un processus de participation politique - acuité qui pourrait dériver vers la violence, en un traitement objectif et rationnel qui soit susceptible d'aboutir en la matière à une vision prospective pour des politiques nationales alternatives en Tunisie.

Le point de départ pratique direct d'une telle approche distinctive, consistait à lancer trois papiers de recherche sur l'évolution du courant salafi en Tunisie. Ces papiers ont été écrits par trois chercheurs tunisiens appartenant à des backgrounds intellectuels différents. Le premier papier s'est intéressé à la naissance et à l'historique du phénomène, ainsi qu'aux hypothèses de sa pérennité, alors que le second papier a concerné sa formation, son parcours et son devenir, et que le troisième a procédé à une étude de terrain qui a supposé et prospecté l'émergence en Tunisie d'une troisième ligne salafî.

Chacun de ces papiers a pu contribuer à la compréhension du phénomène salafi, de son évolution, de sa dynamique interne, d'une partie de ses aspects prédictifs, sociaux et politiques, de sorte que cela puisse aider à une compréhension collective du phénomène, renforçant de la sorte, l'intégration politique et la cohésion sociale.

II. LA POLITIQUE ET LA PLURALITE SALAFI

La première partie des travaux de l'atelier interactif réservée à l'étude de l'évolution du phénomène salafi dans la Tunisie moderne, a permis de débattre du contenu des trois papiers de recherche, quant aux choix opérés en matière d'hypothèses de recherche, et quant aux conclusions et recommandations auxquelles ils ont abouti.

A cet échange, a participé un groupe de personnes compétentes à l'échelle nationale, relevant de divers courants intellectuels et politiques, dont des académiciens et des chercheurs en sociologie et en psychologie, parallèlement à des responsables politiques d'obédiences intellectuelles et idéologiques différentes, outre des acteurs directs du paysage salafi tunisien.

La discussion a dévoilé dans sa première partie, l'état général de la situation politique en Tunisie et ce qu'il a connu comme caractéristiques depuis l'émergence de l'Etat de l'Indépendance des années cinquante du siècle dernier. L'échange a montré à ce niveau, concernant les trois papiers présentés, les aspects fondamentaux expliquant le phénomène salafi dans la Tunisie moderne, et apportant des éclairages sur sa nature et ses caractéristiques, à savoir :

1. Les politiques de l'Etat concernant la question religieuse
2. La spécificité du champ religieux tunisien
3. La nature plurielle du salafisme tunisien

Concernant le premier aspect, l'accent a été mis sur le monopole exercé par l'Etat tunisien depuis l'indépendance, sur le domaine religieux, et ce, en instaurant son institutionnalisation fonctionnelle et en le mettant sous la tutelle de l'autorité politique ainsi que sous le contrôle sécuritaire, ce qui a

freiné, quant au domaine de la religiosité, ses capacités scientifiques et sociétales, ainsi que son effort de réflexion.

En contrepartie de ce monopole officiel, le second aspect a prouvé que le champ religieux tunisien demeurait en mouvement (dynamique), malgré la difficulté à le suivre, ce qui a généré diverses expressions de religiosité, dont, la plus importante, à savoir la religiosité individuelle, le salafisme comportemental, et l'activité de la dernière ligne de défense caractérisée par l'intérêt principal accordé à la conservation du saint Coran. Ajouton-y deux variables importantes : le courant de la mondialisation et ce qui en a découlé comme émergence (apparition) de nouveaux salafismes exogènes, puis les conséquences des événements révolutionnaires en Tunisie après 2011.

Le débat a montré dans la troisième partie que le salafisme en Tunisie est pluriel, mais que cette pluralité n'a pas abouti à l'apparition d'écrits et de théories particulières exprimant une identité précise, une vision claire et un savoir spécifique, permettant aux gens de les reconnaître et de les distinguer les uns par rapport aux autres. Cette incapacité à la fois intellectuelle et d'enracinement (identitaire) a produit un déficit à communiquer et à définir le statut légal au sein duquel on devrait inclure le salafisme en Tunisie.

Le premier bilan structurel de ces aspects indique que nous sommes en Tunisie, face à un paysage salafi composite (complexe) qui est confronté à de véritables difficultés d'intégration, bien que certaines de ses factions aient exprimé un désir clair de mener une action politique légale. A ce propos, l'un des participants à l'atelier, parmi ceux représentant l'un des courants salafis, n'a pas hésité à déclarer : « Nous voulons la démocratie, mais la démocratie ne veut pas de nous ».

C'est pourquoi on peut considérer que le salafisme en Tunisie rencontre des difficultés intellectuelles et structurelles ayant abouti à de véritables trébuchements politiques et juridiques (légaux), et que ce qu'il a fourni comme efforts demeure très limité, surtout en ce qui pourrait lui concrétiser une identification claire, permettant de mettre fin à cet amalgame entre lui d'un côté, et l'extrémisme, la violence et le terrorisme, de l'autre.

Ceci nous autorise à confirmer que le salafisme qui a prouvé une capacité à la polarisation, a néanmoins continué à souffrir de trois difficultés propres : il est d'abord un mouvement sans grands leaders influents ; il s'agit ensuite d'un mouvement dont les efforts scientifiques jurisprudentiels d'enracinement demeurent inexistantes (absents) ; la situation tunisienne enfin, situation moderne et contemporaine, n'a pas accepté le discours salafi, en raison de ses jugements stéréotypés à propos de la religiosité (du fait religieux) en général, et des mouvements religieux exogènes et organisés, en particulier.

Le résultat de ce diagnostic, est que le phénomène salafi en Tunisie demeure, dans le meilleur des cas, chez la plupart des chercheurs intéressés par la situation politique et sociale (du pays), un phénomène aux contours flous. Quant au reste des forces politiques influentes, au plan national, plus particulièrement celles qui sont officielles, elles tournent le dos au phénomène (le refusent), exprimant une certaine appréhension à son égard, car elles lui adressent plusieurs accusations, dont notamment celle de l'usage de la violence et d'être à la solde de l'étranger.

C'est pourquoi, il devenait nécessaire de considérer le salafisme en Tunisie comme un « phénomène-problématique », et en même temps, comme un phénomène sérieux. Il

nécessitait ainsi un traitement spécifique, sans lien avec la vulgarisation (simplification), ni avec la répression, car ces deux derniers aggraveraient son danger, sur le moyen terme, si ce n'est sur le court terme.

La question qui s'est posée, après les délibérations analytiques auxquelles l'atelier a pu aboutir dans sa première partie, concernait la nécessité de définir la nature du phénomène salafi en Tunisie : est-ce une école doctrino-jurisprudentielle, une association caritative, un courant politique national ? Ou est-ce un prolongement d'un salafisme activiste régional ? Est-ce enfin, une créature (instrumentalisée) par des forces internationales à objectifs stratégiques couvrant l'ensemble de la région ?

L'importance de cette question se confirme, au vu des difficultés de la transition politique vécue par la Tunisie, avec son lot d'écueils politiques, économiques et sociaux, outre les véritables défis sécuritaires. En effet, tout éventuel itinéraire (parcours) que le phénomène pourrait emprunter demeure tributaire de la réponse précise et effective à apporter à cette question essentielle. Sans cela, il serait difficile de prévenir le pire et d'accéder au meilleur. Il serait impossible également de cadrer le salafisme tunisien dans le contexte de son intégration au paysage (politique) national.

III. LE SALAFISME EN TUNISIE : REALITE ET HISTORIQUE

La seconde partie des travaux de l'atelier a pris pour point de départ, les réponses apportées par les auteurs des trois papiers de recherche, aux interventions des participants, à propos de leurs hypothèses de travail, des résumés et du contenu de ces papiers. Les réactions des participants se sont orientés, au cours de cette seconde partie de l'atelier, vers la réponse à apporter à une seconde question

essentielle en rapport avec la possibilité de créer un espace de médiation entre les représentants du courant salafi et ceux du gouvernement et de la société civile. Le fond de la question était ceci : « Pourquoi l'expérience politique salafi a-t-elle échoué en Tunisie ? », sachant que les événements révolutionnaires de 2011 et leurs conséquences ont révélé une présence salafite en Tunisie, ainsi qu'une organisation politique plurielle, mais avec de très faibles résultats.

Ainsi, les débats se sont orientés, lors de cette étape de l'atelier, vers les trois axes suivants :

1. L'identité du courants salafi et comment classer (catégoriser) ses composantes telles quelles sont réellement ?
2. Les origines historiques du phénomène, sur un plan général (islamique), puis sur un plan particulier (tunisien).
3. Le devenir envisagé pour ce courant, avec ses différentes composantes, sur la base des considérations historiques et conceptuelles, mais surtout sur la base de ce qui est réellement existant, dans le domaine de la réalité nationale.

La totalité des interventions, des observations critiques et des réactions ayant enrichi cette partie, se sont concentrées sur cinq axes, contribuant sérieusement à traiter la question salafite en comprenant la nature des turbulences actuelles (hésitations actuelles), et en prédisant le parcours éventuel du champ religieux ainsi que celui du champ salafite plus particulièrement.

Nous résumons ces axes ci-après :

La multiplicité des composantes du phénomène salafite en Tunisie ne facilite pas la tâche de les classer, sachant que cette multiplicité et l'état de déliquescence du salafisme ne diffèrent pas de l'éparpillement des mouvements radicaux à travers le monde,

car c'est là un fait général ne concernant pas les seuls salafites. Mais le problème rencontré par le salafisme, c'est cette classification simplificatrice qui n'établit pas de véritable distinction entre les différentes composantes du courant salafite, parce qu'elle considère ses différentes orientations comme aboutissant pour la plupart des cas, à accuser l'autre de mécréance (le *takfir*) et à faire usage de la violence. Cette simplification n'accorde pas d'importance à l'existence de deux groupes bien distincts et réels, qu'il ne faut pas confondre : un groupe violent jihadiste (tels *Ansar al-sharia* - partisans de la Chariaa - et *Daesh*), puis un groupe activiste politique (tels les partis salafites et les associations à background religieux salafite).

Afin de dépasser cette typologie simplificatrice qui n'aide pas à bien cadrer le fait salafite en Tunisie, ni à cadrer ultérieurement le fait religieux d'une façon générale, il faudrait s'arrêter sur deux caractéristiques (spécificités) importantes du salafisme en Tunisie, à savoir :

1. L'absence en son sein de leaders capables de théoriser, d'orienter et de réviser, ce qui a transformé les éléments salafites tunisiens en une force d'action exécutive ou bien, tels qu'on les a dénommés, une sorte de « fantassins du Jihad » instrumentalisés dans des contextes et des conflits locaux et régionaux.
2. Il y a des données et des documents importants qui montrent que des composantes du salafisme jihadiste sont infiltrées et fabriquées, et que des parties officielles seraient derrière une telle infiltration et derrière d'autres types d'infiltration qui seraient encore plus dangereuses que le salafisme jihadiste. (*Al-Madkhalia* - le Madkhalisme - et les *Ahbash*).

Les salafis ont pu disposer en Tunisie depuis 2011, d'une liberté de mouvement et d'une possibilité de mener des activités publiques qui ont connu une affluence relative de la part des Tunisiens (telles les tentes de prédication, les activités de mosquée, les congrès). Mais les salafis n'ont pas pu tirer profit de ce climat, en raison de leurs priorités qui les ont mis en situation de conflit avec l'Etat et la société civile. Leur choix était clair et insistait sur la main mise sur l'espace (domaine) religieux et sur certaines associations. Ceci les a menés vers une impasse créée par cette volonté d'accaparement du référentiel religieux dans le pays, chose qui a mobilisé contre eux l'autorité politique au pouvoir et les forces laïques, en raison du danger politique et institutionnel qu'ils commençaient à représenter et qui a redonné à l'Etat sa mission d'unique superviseur (responsable) de l'espace religieux.

Il ne semble pas qu'une classification faite de l'extérieur, des composantes du courant salafi, soit suffisante pour permettre d'aboutir à la définition de politiques d'intégration efficaces en Tunisie. C'est pourquoi, le fait de se contenter d'étudier la naissance de ce courant, de son évolution historique, de ses mutations, et de connaître ses figures et ses leaders, ne serait utile que dans les limites de ce que cela pourrait montrer comme origines (racines) anciennes ; mais une classification typologique faite de l'intérieur est nécessaire et n'est pas moins importante que la classification externe, en ce que cette dernière pourrait révéler comme spécificités organisationnelles et intellectuelles et comme capacités de mutation.

Ce que certaines figures salafis de la Tunisie contemporaine ont exprimé comme attitudes et révisions, tel ce qui a été publié et ce qui le sera par Béchir ben Hassan, ce qui l'a été également par le salafisme légal de parti, peut être considéré comme un espoir précurseur

d'un important projet d'intégration sans exclusion. Il s'agit d'initiatives encourageantes, car l'élément d'appui à cette approche réformatrice a été confirmé : il s'agit de cette capacité de procéder à l'autocritique, à l'adhésion à l'action légale qui ne réfute pas l'Etat en place, ni ses lois.

Ce que l'on peut dégager de la lecture historique approfondie du fait salafi, soit dans son contexte patrimonial doctrinal et politique médiéval (Les *hanbalites* dans leurs confrontations avec les *Mûtaẓila* et les *Achârites*), soit dans son contexte moderne et contemporain, c'est que la problématique de ce phénomène réside dans la nature de ses rapports avec l'Etat.

Dans le passé, la lutte entre les *hanbalites* et leurs adversaires tournait autour de la question suivante : qui représente la légitimité sunnite et qui a le droit d'interpréter le texte religieux ? C'est ce qui a poussé les *Hanbalites* et leurs héritiers *wahabites* à adopter la voie de l'activisme *takfiriste* (*excommuniant*) qui se croit garant de la religion, de sorte que cet activisme s'autorise à être en dehors de l'Etat en place.

Dans le contexte moderne, la question n'a pas changé fondamentalement, car les rapports entretenus par quelques éléments salafis vis-à-vis de l'Etat national moderne, étaient ceux de la revendication et du refus du modèle sociétal et institutionnel en place. Mais, ce à quoi les débats ont abouti, sur la base de la lecture des deux contextes, ancien et moderne, nous apprend que le salafisme radical *excommuniant* ne reconnaît pas la légitimité de l'Etat national en place ainsi que le système régional lié au contexte national (de chaque pays).

Parallèlement à ces déterminants, on a mis en exergue le fait que le besoin à fonder un espace de médiation entre les représentants du courant salafi et ceux du gouvernement et

de la société civile, devrait attirer l'attention sur les handicaps marginaux très souvent ignorés, et qui sont susceptibles malgré leur caractère marginal, de devenir un élément de surprise, empêchant la résolution du conflit et d'arrêter l'usage de la violence.

Parmi les handicaps les plus visibles, citons le fait que cette tendance à utiliser le potentiel de revendication demeure effective, même après la faillite des tentatives revendicatives radicales, car cette tendance s'appuie sur des leviers de provocation dont essentiellement « le salafisme domestiqué » (*Al-Madkhalia*), le « salafisme marxiste éradicateur », l'appel à revenir à la « dictature » en adoptant essentiellement les solutions sécuritaires policières, appel qui persiste à poursuivre (en justice) tous ceux qui arborent des idées salafis considérées comme extrémistes, même s'ils ne cherchent pas à porter les armes contre l'Etat et la société.

Ainsi, les travaux de l'atelier dans sa troisième partie, se sont orientés, vers les domaines d'intérêt des participants, intérêt accordé aux aspects procéduraux de terrain, avant de passer, en conclusion des travaux, à la répartition en commission de synthèse des orientations et des propositions de recommandations, sur lesquelles il faudrait insister, afin de préserver la transition politique en Tunisie et ce que cela nécessite comme politiques nationales alternatives.

IV. LES QUATRE CERCLES D'INTEGRATION

LE CERCLE POLITIQUE

Le témoignage de l'un des fondateurs d'un parti politique « salafi » a confirmé lors de la troisième partie de l'atelier, le fait que la répression policière imposée aux fondateurs et aux membres du parti n'était pas pour faciliter la tâche de formation partisane

nécessaire qui permette la croissance et l'élargissement civil sain.

Ajoutons à cela le fait que le climat de poursuites et de harcèlement ne peut permettre aucun progrès intellectuel, outre le fait de procéder aux révisions relatives à des citations fondatrices en rapport avec des questions telles celles de « la primauté de la tradition sur l'intellect (la raison) » ou également « le refus d'accorder la légitimité à un régime politique refusant d'accorder à la société les libertés générales », ou aussi « Les élections sont contraires à l'unicité » et « la Constitution est mécréance ».

Le fondement de ces difficultés politiques a pour origine cette théorie de démocratie sélective conditionnée qui considère qu'« il n'y a point de démocratie pour les ennemis de la démocratie » et qui aboutit à un régime répressif fermé avec lequel il n'est pas permis de traiter, même pour celui qui n'a pas adopté la violence et qui n'appelle pas à la confrontation armée avec le régime en place.

C'est à partir de ce premier niveau d'expérience réaliste vécue par un parti politique « fondamentaliste » et qui sans raison claire, a été considéré comme « salafi », que se délimite le premier cercle d'intégration. Il s'agit du cercle politique qui exige un travail collectif au sein du cadre légal, afin d'appuyer la légitimité de l'Etat sous le giron duquel les parties salafis pourraient s'intégrer, surtout une fois la solution purement policière est dépassée.

LE CERCLE INSTITUTIONNEL

L'intérêt des participants s'est orienté au cours de cette troisième partie des travaux de l'atelier, vers le second aspect procédural en rapport avec le religieux en Tunisie, et ce qui le caractérise comme absence d'une véritable caractéristique institutionnelle.

Nous sommes face à un domaine déstructuré, dont les éléments n'ont point de vision complémentaire, car il ne dispose ni de dynamique organisatrice, ni de liens organiques groupant ces éléments (Le *diwan* des *Fatwa* - cabinet du *Mufti*, l'université de la *Zitouna*, le Conseil Supérieur Islamique, le Ministère des affaires religieuses, le discours dans les mosquées, l'information religieuse officielle et privée, le Ministère de l'éducation, les écoles coraniques - les *Koutteb*).

Ce paysage éclaté a besoin, outre la volonté politique, d'une compétence institutionnelle et d'une capacité propre qui lui édifie une vision et une formation comme il a besoin de politiques participatives dont on ne peut écarter les salafis.

Au sein de ce cercle institutionnel on peut établir un dialogue national dédié à la question religieuse et qui permette d'atténuer les tensions et de réduire dans une forte proportion, les possibilités de voir le « salafisme », se transformer avec la diversité et la fragilité qui le caractérisent, en un milieu dont les fissures (lacunes) faciliteraient les infiltrations exogènes, plus particulièrement avec ce qu'il contient comme propension à l'usage de la violence.

Au niveau du cercle institutionnel, les préoccupations procédurales, sociales et intellectuelles sont traitées par rapport à ce qu'elles encouragent à prendre comme décisions institutionnelles à effet inclusif.

Il s'agit d'un cercle pouvant produire les conditions de résolution des divergences, en convainquant les salafis à intégrer le système en place et à y participer positivement, de sorte qu'ils acquièrent le caractère légal, à travers des choix conscients, qu'il s'agisse de choix optant pour une organisation de parti ou pour une activité associative à caractère scientifique ou de solidarité caritative.

LE CERCLE A REFERENCE SCIENTIFIQUE

Les travaux de l'atelier se sont portés jusqu'à sur l'un des aspects visibles parmi les faiblesses internes du courant salafi en Tunisie, à savoir qu'il s'agit là d'un mouvement sans grands leaders capables, sur le plan théorique, scientifique et jurisprudentiel, d'avoir un impact sur le débat religieux ayant lieu plus particulièrement dans la partie orientale des pays arabes.

Tel est le cercle de référence scientifique qui émerge en tant que troisième cercle d'intégration, de par ce qu'il exprime comme besoin du champ religieux tunisien à disposer d'un appui référentiel scientifique et intellectuel qu'il ne peut trouver qu'en s'arrimant à ce qui est produit à l'étranger, et ce en raison de son incapacité à produire ses propres références.

C'est ainsi que ce cercle référentiel s'oriente vers la recherche de cadres théoriques et intellectuels crédibles, du point de vue de l'*Ijtihad* (effort de réflexion) et du *fiqh* (jurisprudence islamique), et qui soient capables d'encadrer le fait religieux d'une façon générale et le fait salafi plus particulièrement, de sorte que cela puisse participer à son intégration et à le transformer en un acteur parmi d'autres, ayant un impact sur le nouveau paysage religieux en Tunisie.

L'atelier a vu à ce niveau la participation de plusieurs professeurs de l'Université de la Zitouna de Tunis et de professeurs relevant de diverses spécialités scientifiques et humaines. Ceci a permis une participation significative par rapport à ce que l'institution universitaire tunisienne, en tant qu'institution à la fois ancestrale et moderne, pourrait offrir comme opportunités et possibilités de former des compétences appuyant ce cercle référentiel scientifique. Soit par ce que l'institution choisit comme formation à travers les disciplines cognitives, leurs programmes de

recherche et leurs contenus scientifiques, soit à travers ce qu'elle pourrait proposer comme conférences et ateliers ou comme activité culturelle, dialogique et participative.

CERCLE DE MEDIATION ET ESPACE DU VIVRE ENSEMBLE

Afin de mettre en œuvre ces trois cercles, un autre émerge, c'est celui de la médiation et de l'espace du vivre-ensemble, permettant d'analyser les conflits (les divergences), d'affiner les manières non violentes de les gérer et d'ouvrir les perspectives de participation politique légale.

Ce cercle constitue le centre dynamique autour duquel s'organisent (et gravitent) les trois autres cercles (institutionnel, politique et référentiel), ce qui génère au niveau des différentes composantes de leur impact, une complémentarité de compétence, sauvegardant ainsi les règles de la participation politique et le processus de transition politique pacifique.

La question procédurale définissant la nature de ce cercle et de son type d'activité concerne les interrogations suivantes :

1. Peut-on « fabriquer » ou faire émerger des négociateurs chargés de gérer le religieux et de faciliter les révisions scientifiques et intellectuelles nécessaires ?
2. Comment cela pourrait-il être concrétisé ?

C'est une question qui dépasse les traitements conjoncturels et les compétitions stériles qui n'épargnent pas le champ religieux des risques entraînés par la fluidité des acteurs qui l'impactent.

Le bilan de ce cercle dans sa compétence propre, consiste à fournir l'efficacité et l'espace qui permettent d'assurer l'efficience

des politiques relatives à la période transitionnelle, en vue de trouver des alternatives à la violence politique et de renforcer les chances de cohésion sociétale, grâce à la facilitation de la connaissance réciproque des diverses orientations religieuses et idéologiques et celle du dialogue entre elles.

Ce à quoi ont abouti les échanges de l'atelier à ce propos, c'est le fait que l'enjeu consistant à trouver un intermédiaire est une chose possible, pour plusieurs considérations. D'un côté, il existe en Tunisie un certain nombre de référents sur lesquels on peut compter quant à la mise en œuvre de l'action de ce cercle et pour animer celui-ci, grâce à l'appui de ceux qui ont des spécialités scientifiques et ceux qui ont des appartenances politiques et qui peuvent adhérer à cet enjeu. Parallèlement à ces deux composantes, le Conseil Supérieur Islamique ainsi que L'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts « *Beit al Hikma* » de Tunisie pourraient servir de négociateurs que l'Etat autoriserait à négocier avec les référents, après que ces deux institutions aient développé leurs systèmes et restructuré leurs éléments. Ajoutons à cela, ce que l'expérience marocaine pourrait ajouter, concernant les révisions qualitatives opérées par des leaders salafis, et qui ont abouti à des résultats très encourageants.

Ainsi, l'atelier interactif a pu aboutir dans sa troisième partie, à des éléments d'une vision prospective autorisant de surmonter l'état de déliquescence menaçant les domaines du champ religieux, particulièrement celui du salafisme. Cette vision aiderait ce dernier à structurer son domaine, revoir son approche et faciliter les moyens par lesquels il participerait effectivement à l'action politique nationale. Voici ce à quoi ont abouti les différentes commissions issues de l'atelier, comme recommandations formulées et qui furent le fruit des travaux de toutes les

séances de l'atelier et auxquels ont succédé des concertations et des conclusions.

V. LES RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées par les sous-commissions et qui ont bouclé les travaux de l'atelier interactif dédié au thème « Evolution du courant salafi en Tunisie : réalité et devenir » se sont basées sur un ensemble d'orientations et de propositions pratiques qui admettent dans leur totalité l'importance de l'approche discriminante quand on a à traiter avec le vaste mouvement du courant salafi et ses différentes orientations en Tunisie.

Ce vers quoi ont convergé ces recommandations quand elles ont admis la pertinence de l'approche discriminante, c'est que l'on ne croit pas qu'il soit permis d'admettre une quelconque égalité entre le courant salafi en Tunisie et le mouvement pseudo-jihadiste qui se contente de refuser les hérésies, tout en réduisant l'efficacité de la réalité et de l'histoire et en considérant le *Jihad* comme équivalent au combat, ou même plus, qui attribue au sens du combat la signification de l'action de tuer.

Les participants ont considéré d'un autre côté que le développement des groupes salafis non violents est une chose possible, et ce qui a fait avorter cette possibilité, c'est bien le discours belliqueux (guerrier) assimilé au terrorisme dans la région arabe, avec ce que cela a généré comme durcissement de l'approche sécuritaire qui n'est pas pour aider à assurer le succès de la transition politique pacifique.

Ainsi, les recommandations de l'atelier se sont intégrées sous un titre principal, celui de la priorité à accorder au dialogue national ouvert, à propos des composantes salafis cherchant en Tunisie à adhérer au processus de participation politique et voulant intégrer

un espace de médiation sûre, espace dédié à la gestion du dialogue entre les parties du litige, et ce pour une reconnaissance et un respect réciproque, dans le cadre de la loi, de la sécurité et de la stabilité d'Etat.

Sur la base de ces grandes orientations, les recommandations ont été classées selon les quatre axes pratiques suivants :

PREMIEREMENT : LE RAPPORT A L'ETAT

- Revoir la situation du ministère des affaires religieuses, le diwan (cabinet) de la Fatwa, au niveau organisationnel comme du point de vue du contenu et des moyens matériels.
- Créer un conseil indépendant chargé du dialogue social et religieux aidant à la gestion des affaires religieuses.
- La gestion participative de la question religieuse (l'Etat, la société civile, les cadres de la médiation, les compétences nationales)
- La coordination entre les institutions des affaires religieuses (Le ministère, la Zitouna, le cabinet de la Fatwa, Le conseil supérieur islamique).
- Soutenir l'enseignement zeitounien privé orienté vers le public et l'encadrer par le soin et l'aide nécessaires.
- Ancrer les valeurs de bonne gouvernance afin d'éradiquer la bureaucratie, les allégeances et le clientélisme.
- Cesser de mettre à l'écart les imams influents et capables de lutter contre le terrorisme.
- Eviter d'avoir des attitudes partisans au profit de quelques associations religieuses (tels les Ahbach) et en contrepartie, de délaissier d'autres associations.

DEUXIEMEMENT : HABILITATION DES *IMAMS* ET DU DISCOURS DANS LES MOSQUEES

- Relancer l'Institut des imams afin qu'il assure sa mission fondamentale de sensibilisation (prise de conscience) loin de toute attitude partisane.
- Habiler les imams en matière de savoir scientifique, de civilisation et de communication, afin qu'ils soient des leaders d'opinion crédibles.
- Permettre aux imams de suivre des sessions de formation qui les rendent aptes à diriger les dialogues, à résoudre les conflits et à la médiation.
- S'intéresser à la formation des imams et des prédicateurs (*waidhs*) afin d'ancrer les valeurs de la citoyenneté et de l'universalité, et de réfuter la violence et l'exclusion.
- Séparer les fonctions de prédication de celles administratives, au sein du Ministère des affaires religieuses.

TROISIEMEMENT : LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

- Admettre le système des *Waqf* (biens inaliénables) afin de soutenir les efforts du gouvernement et de permettre à la société d'exercer sa volonté de façon autonome.
- Regrouper les associations religieuses au sein d'institutions fédératives à la place d'une multiplicité inutile.
- Encourager des associations de médiation bénéficiant de confiance, de crédibilité et d'acceptation par les différentes parties.
- Former des responsables associatifs influents sur l'opinion publique et capables de fournir une action institutionnelle médiatrice.

- Faire participer le Conseil Supérieur Islamique ainsi que *Beit el-Hikma* aux missions de médiation et de gestion des affaires religieuses.

QUATRIEMEMENT : EDUCATION ET MEDIAS

- Instaurer un dialogue national sur la question religieuse en coopération avec l'Université de la Zitouna et la Faculté des lettres de la Manouba.
- S'intéresser aux programmes d'éducation, à leurs contenus religieux et civils de façon complémentaires et contemporaine (moderne)
- Traduire l'article 6 de la constitution en une matière d'enseignement au sein des deux disciplines de pensée islamique et d'éducation civique.
- S'intéresser aux programmes religieux présentés par les médias publics.

SYNTHESE

Quel avenir pour le salafisme en Tunisie contemporaine ? Comment les parties prenantes de la médiation pourraient-elles contribuer à faciliter l'intégration des parties du conflit, dans un processus de participation politique réussie, ayant pour base la gestion participative et l'efficacité institutionnelle ? Quelles politiques procédurales faudrait-il adopter aux niveaux officiel et sociétal, en vue de mettre en place un plan d'intégration des courants salafis et qui barre la route à la « stratégie de la barbarie ».

A partir de ces questions pratiques, sont définies les possibilités de prospective relative aux perspectives d'une dynamique nationale en Tunisie. Cela confirme que le fait de limiter les facteurs d'exclusion politique des acteurs à référentiel religieux, demeure l'unique voie efficace, permettant de concevoir des discours et des pratiques

alternatifs, suppléant les discours religieux extrémistes et violents.

Les réponses que l'on peut apporter à ces questions, ont pour contenu, le traitement escompté de la problématique de l'Etat national (L'Etat-nation), des difficultés qu'il rencontre ainsi que des défis à relever à propos des questions de citoyenneté, de souveraineté, de justice sociale, de dialogue national, de droits des minorités et de relations internationales.

Il est permis donc de dire que derrière « l'arbre » du salafisme en Tunisie, avec l'évolution qui s'y opère, et ce que cela augure

comme avenir, se cache « la forêt » des enjeux religieux, politiques, sociaux et scientifiques qui se posent avec force à la Tunisie en particulier, mais aussi au Maghreb, à l'ensemble de la région arabe, et même à l'échelle internationale.

Tel est le véritable enjeu que pose la question du salafisme en Tunisie, aux différentes élites nationales, ainsi qu'aux responsables des institutions influentes, mettant ainsi à l'épreuve leur capacité à forger une opinion publique solidaire et propice à un nouveau contrat (social), ainsi qu'à une intégration nationale contemporaine, consciente de ses particularités et assurant sa rénovation.

